

Le « croissant fertile » des agglomérations est-bourguignonnes

OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif est de commencer à esquisser une vision cohérente et partagée du territoire et de ses transformations futures en matière d'aménagement susceptibles de se décliner ensuite en actions concrètes phasées (Atelier 3).

Dans cette perspective, l'Atelier 2 doit être l'occasion de :

- ✓ dégager les différents thèmes dont il faudra approfondir les connaissances afin de les croiser, de les hiérarchiser et de les spatialiser dans le projet global ;
- ✓ insérer les projets en cours, de façon à les re-questionner au regard des orientations stratégiques et des prises de position sur le territoire ;
- ✓ faire des allers-retours entre l'échelle de la stratégie globale et l'échelle des projets urbains (zooms) et ancrer la stratégie dans sa logique régionale ;
- ✓ travailler le projet pour qu'il réponde à une faisabilité à court terme, mais également à des stratégies sur le moyen et long terme (donc évolutif) ;
- ✓ identifier les acteurs qu'il faudra mobiliser et intégrer à la démarche de projet d'ici l'atelier 3.



La deuxième séance d'Atelier des territoires « Croissant fertile des agglomérations est-bourguignonnes » s'est déroulée en quatre temps forts :

- ➡ Enjeux ressortis des écoutes réalisées par INterland et les services de l'État par rapport aux élus, à leurs représentants, aux acteurs locaux – INterland
- ➡ Pré-diagnostic économique du territoire des agglomérations est-bourguignonnes - INSEE
- ➡ Témoignage d'un exemple de coopération territoriale en pôle métropolitain : le Sillon Lorrain - Grand Nancy.
- ➡ Séance de travail de l'Atelier avec les élus, sur propositions de l'équipe-projet - INterland

1. LES ENJEUX DES COLLECTIVITÉS INterland

Il s'agit de restituer ce qui a été entendu au cours des différents entretiens. Des enjeux s'en dégagent, mais aussi des difficultés recueillis autour des différents échanges. Beaucoup de choses sont ressortis, ce qui montre une complexité du territoire – quels sont ses problématiques et ambitions ?

La question des échelles...

Les échelles de positionnement et de rayonnement

Est-on sur un projet qui doit s'affirmer au niveau national, international, mondial ? Les échelles de structuration du territoire peuvent être différentes selon les sujets

Les forces d'identification de chaque territoire

On est face à une très grande diversité identitaire.

Comment cet ensemble peut présenter une complémentarité stratégique ?

La gestion des crises : anticipation et résilience

Creusot-Montceau ou Chalon ont adopté des repositionnements exemplaires qui ont montré cette capacité de résilience.



La logique de marketing territorial...

Tout cela s'articule avec une logique de marketing territorial : quels produits d'appel ? Comment ceux-ci peuvent être valorisés ?

La question des objectifs du projet stratégique : de la croissance économique, touristique, l'innovation...

La question des formes de gouvernance (cf. acte 3 de la décentralisation) ; on entendra à ce sujet un témoignage, celui du Sillon lorrain.

La question des sources de financement.

Une grille d'analyse a été présentée aux collectivités en Inter-Atelier, afin que l'on puisse examiner chaque territoire via un prisme unique et déceler de cette façon les points communs potentiels.

5 thèmes pour fédérer

1- La question de la capacité d'ouverture à l'international : lorsqu'on se saisit de l'ensemble du territoire, on voit toute cette capacité de synergie entre les filières.

Pour jouer sur cette scène internationale, quelle gouvernance économique commune et comment elle se traduit ? Cette gouvernance est amorcée sur certains sujets (foncier). Il y a aussi la question des portes d'entrée aéroportuaires.

2- La question de l'innovation : quels champions créatifs ? Quelles spécificités, non délocalisables, qu'il va falloir mettre en valeur ?

3- La capacité d'accumulation (richesses, emploi, gouvernance interne) : l'intégration dans le CPER, les fonds structurels et PO 2014-2020 ... Il s'agit de mettre en réseau les fonctions pour pouvoir structurer ce pôle de complémentarités

4- La capacité d'interconnexion : est-ce qu'il y a un système ? Un schéma de mobilité ? Quelles infrastructures d'intérêt intercommunautaire identifiées ?

5- La capacité de résilience :

- les ressources énergétiques durables avec le coût de l'énergie : est-ce que le territoire peut anticiper les mutations ?
- il existe une nécessité pour mutualiser de moyens et de savoir-faire
- les diversifications économiques, sont-elles anticipées ?

Thématique	DIJON	BEAUNE	CHALON	CREUSOT MONTCEAU	
CAPACITE D'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL	Transport aérien	Flotte adaptée à des appareils de type Boeing 737-800 et Airbus A320-A321 (220 passagers environ) Vols réguliers : Aéroport de Dijon - Bordeaux & Toulouse		Aérodrome d'affaires Chalons CHAMPFORGEUIL	
	Ø Quel devenir de cette porte d'entrée sur le territoire au-delà du 31 janvier 2014 ? Intérêt métropolitain ?				
	Entreprises	28 611 établissements Agriculture : 7,5% - emplois 1,7% Industrie : 5,8% - 13,1% Construction : 9,4% - 7,1% Tertiaire : 60,6% - 44,5% Public : 16,7% - 33,6%	9 837 établissements Agriculture : 10,9% - 3,8% Industrie : 8,1% - 15,6% Construction : 6,6% - 3,6% Tertiaire : 64,8% - 48,7% Public : 11,5% - 26,2%	10 242 établissements Agriculture : 11,5% - 1,4% Industrie : 6,7% - 28,7% Construction : 9,8% - 6,6% Tertiaire : 56,6% - 33,8% Public : 15,3% - 31,7%	4 894 établissements Agriculture : 8,75% - 1,7% Industrie : 7,8% - 21,9% Construction : 9,55% - 4,2% Tertiaire : 58,15% - 35,8% Public : 15,75% - 34,5%
	Une culture industrielle et une économie à base « résidentielle » à 60 % en moyenne. Des agglomérations de Chalons, Creusot-Montceau à part productive présente. Une tertiarisation qui se poursuit en terme de création d'entreprises (85% des créations de 2011). En moyenne, 29% de revenus sont issus des retraites, pensions et ventes. La part des emplois publics est de 30%.				
	Ø Quelle stratégie économique inter-communautaire ? Sur quels projets phares ? Quelle gouvernance économique commune ?				
	Recherche et université	Université de Bourgogne (expertise sur le laiton métal-béton et la corrosion) AgroBio (agronomie), ESIREM (métaux et biomécanique/électronique, système embarqué), INSERM, biotechnologie, Espace régional d'innovation et d'entrepreneuriat, ESC, Sc Po, Des partenariats universitaires (Dijon Besançon par le CNRS)	Beaune Via Agri Campus Centre d'histoire de la vigne et du vin	École internationale du Nucléaire (Mediapole Chalons a/S) Institut ENSAM (acc-procédés) Pôle image Nidiphon Cite Pôle nucléaire Bourgogne	EM2B (Espaces Multilatéraux) Innovation / centres d'expertise formation R&D au sein des IUT (du Creusot - Chalons) Pôle nucléaire Bourgogne
	Ø Quelles relations entre de filières compétitives au sein du territoire ? ex - santé-nutrition, fibre, chimie verte, nano, énergie, mobilité, mécanique				
	Relations internationales	Bourgogne et exportation vers l'Asie, investissement asiatique (agroalimentaire, patrimoine) Ouverture du Grand Dijon vers les PCCO (coopérations) classement des climats de Bourgogne à l'UNESCO	Bourgogne et exportation vers l'Asie, investissement asiatique (agroalimentaire, patrimoine), classement des climats de Bourgogne à l'UNESCO	Classement des climats de Bourgogne à l'UNESCO Plusieurs réserves mondiales	Creusot : 6 industries mondiales
	Ø Quelle attractivité d'investisseurs étrangers dont Asie ?				
	Tourisme	Capacité hôtelière dont 4 étoiles, Cité de la gastronomie, patrimoine architectural, art et histoire, canal de Bourgogne	Capacité hôtelière dont 4 étoiles, Hospices, Festival international du film policier, projet de Cité des vins	Capacité hôtelière, Saône, Canal du Centre	Projet de Centre Parc (Roussel) mais concurrence de Franche-Comté (site en Jura), Ecomusées, canal du Centre
Ø Quelle offre touristique coordonnée vers un panier de produits touristiques complémentaires à l'échelle du croissant fertile ?					

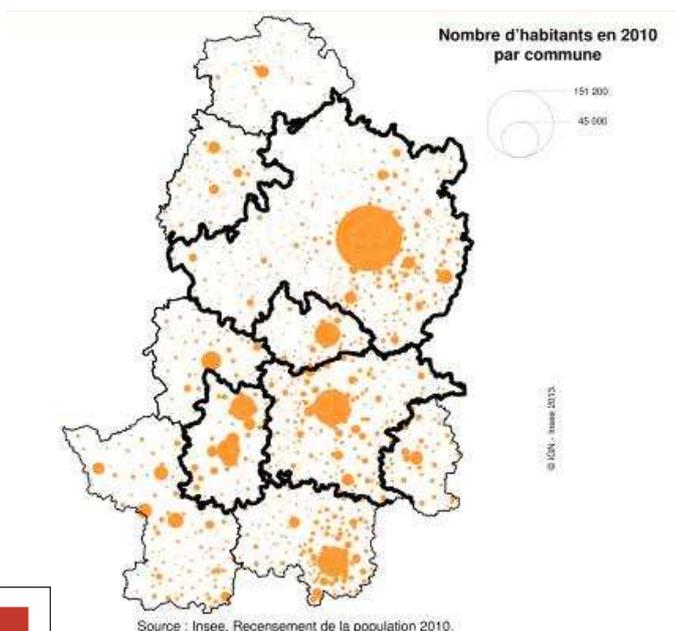
3- La capacité d'accumulation (richesses, emploi, gouvernance interne) : l'intégration dans le CPER, les fonds structurels et PO 2014-2020 ... Il s'agit de mettre en réseau les fonctions pour pouvoir structurer ce pôle de complémentarités

4- La capacité d'interconnexion : est-ce qu'il y a un système ? Un schéma de mobilité ? Quelles infrastructures d'intérêt intercommunautaire identifiées ?

5- La capacité de résilience :

- les ressources énergétiques durables avec le coût de l'énergie : est-ce que le territoire peut anticiper les mutations ?
- il existe une nécessité pour mutualiser de moyens et de savoir-faire
- les diversifications économiques, sont-elles anticipées ?

2. LE PRÉ-DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



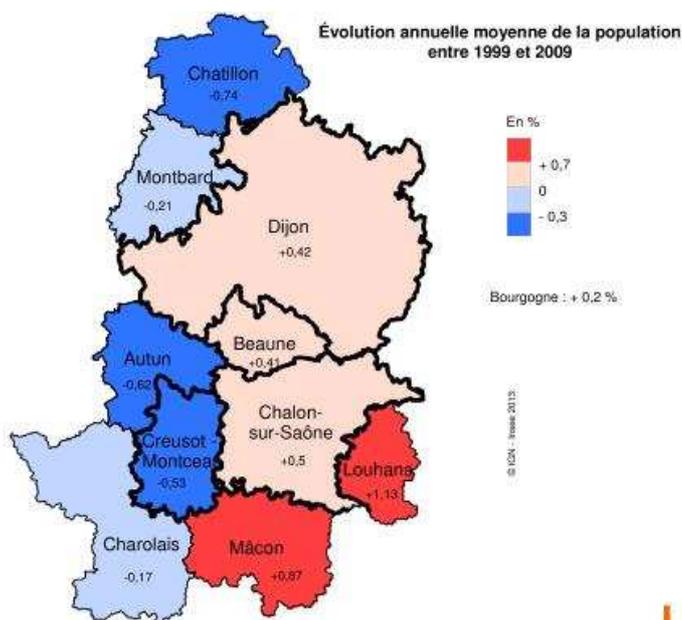
INSEE a retenu de travailler sur les zones d'emplois.

Quelques données sur le territoire :

770 000 habitants,
324 000 emplois (+ données cartographiées sur l'évolution de la population entre 1999 et 2009 et sur la dynamique de l'emploi entre 2000 et 2010 : Dijon et les autres ...).

La crise a particulièrement touché la Bourgogne :

une entrée en 2008-2009 plus brutale, un nouveau décrochage depuis 2012, des emplois détruits et un taux de chômage en augmentation.
Dijon-Beaune et Châlon s'en sont mieux sortis avec un taux de chômage de 8%.
Creusot-Monceau à l'inverse a perdu des emplois (le taux de chômage le plus fort : 13%).



Source : Insee - Recensements de la population 1999 et 2009 exploitations principales.
Zonage : zones d'emplois en définition 2010.

L'industrie, très présente - « un élément discriminant » :

Le poids de l'industrie diffère en effet dans le croissant : la part de l'emploi industriel est à 26% à Creusot Monceau, elle est à 18% sur Châlon.

Carte des gros employeurs (150 salariés et plus)

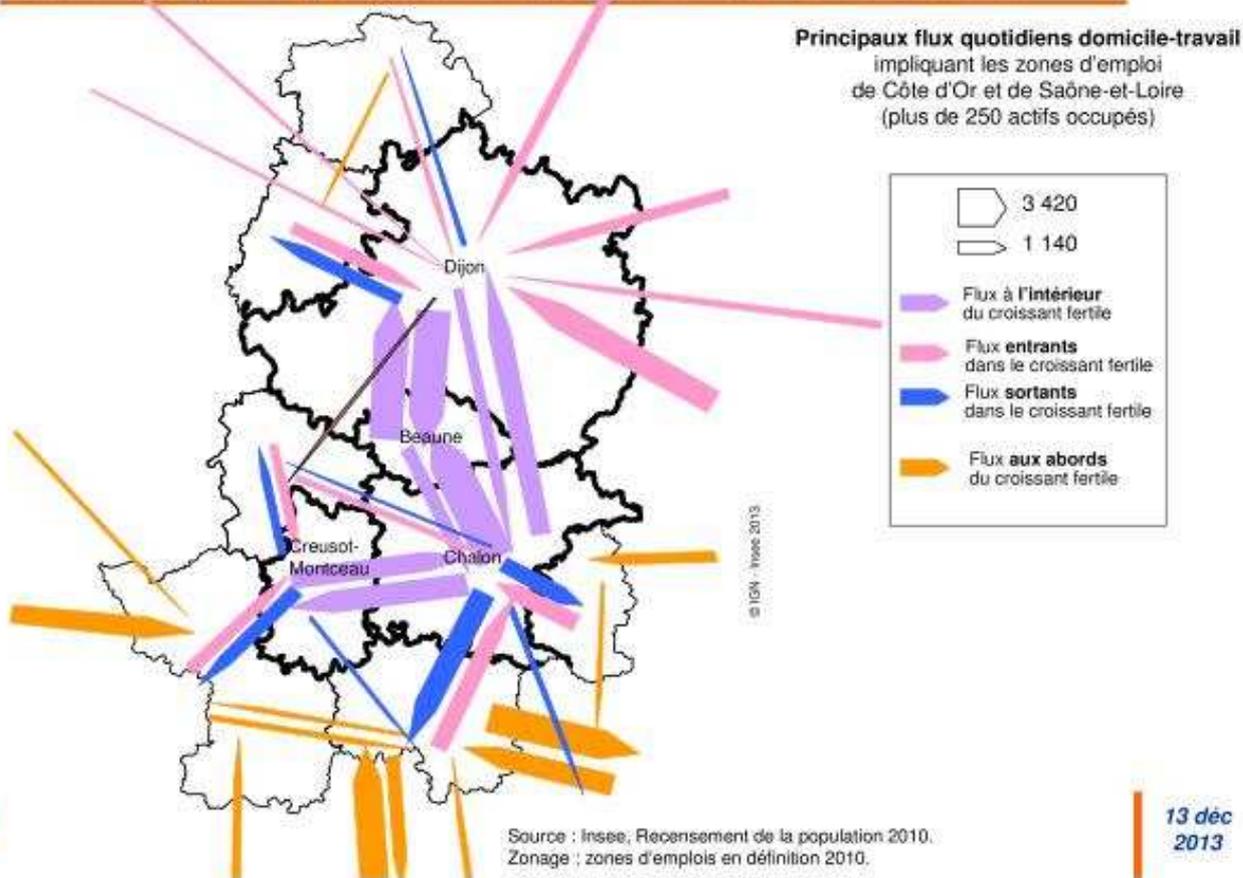
Pour l'économie non présenteielle : beaucoup de rouge désignant le secteur de la fabrication industrielle avec de petites entreprises.

Pour l'économie présenteielle : le secteur le plus représenté est l'administration, les hôpitaux, les collectivités, le commerce (la grande distribution), ainsi que les entreprises de transports de voyageurs.

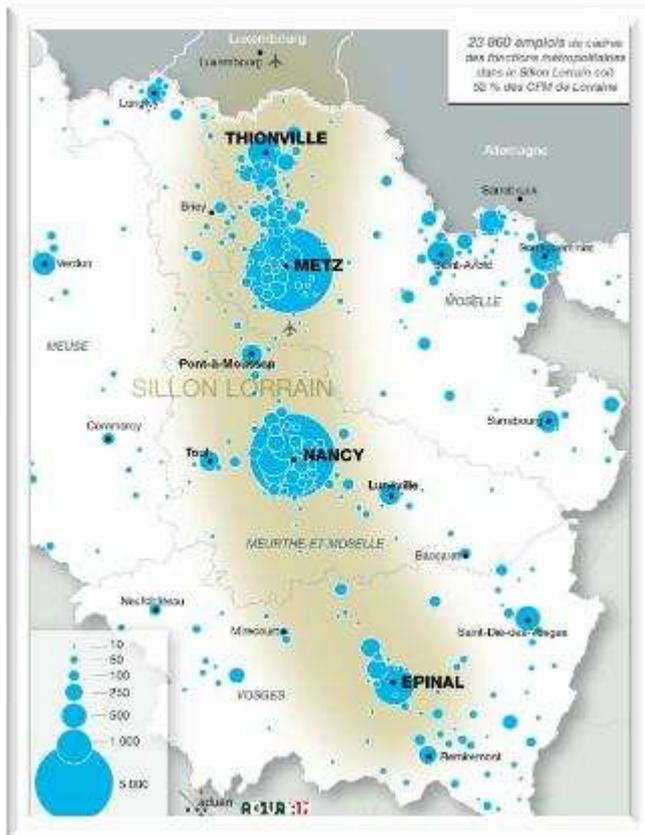
Trajets domicile-travail :

déplacements quotidiens significatifs d'actifs pour aller entre les zones.

Déplacements domicile-travail : des échanges importants entre les zones du croissant



Des fonctions métropolitaines



Le lien au territoire est une question importante...

Le Directeur général délégué du grand Nancy fait référence à la loi de 2010 : elle est faite pour créer des pôles métropolitains, or on en trouve un seul, à Nice. Il fait référence également à l'entreprise Smart : tous les 5 ans, l'entreprise change de produits avec des implantations dont le lien avec le territoire est plus court que le mandat du politique. D'où une distorsion...

Autre question : comment on fait une grosse intercommunalité ?

C'est quoi une grosse intercommunalité ? Comment on peut mutualiser les ressources pour les optimiser et créer de la richesse, additionner des compétences pour en créer d'autres. Faire un aéroport, un opéra, ça correspond à cela ... Si on ne crée pas de la richesse par nous-mêmes, on n'y arrivera pas.

Contenant du Sillon lorrain :

Ce sont 4 agglomérations, 4 villes, 1 400 000 habitants.

C'est aussi une réalité : on est près de la frontière (à 50 km de Metz) dans une continuité naturelle. Luxembourg aura besoin de créer des emplois et viendra les chercher chez nous.

Auparavant, on ignorait le voisin. Si on regarde le voisin, on peut commencer à faire des choses ensemble. L'Europe fait des enveloppes urbaines fonctionnelles en ignorant les frontières.

Regardons un peu l'histoire

2000 - Création du réseau de villes : un potentiel de richesses

2005 - Lauréat de l'appel à coopération métropolitaine de la DATAR

2007 - co-signataire du CPER

Une véritable conscience collective....

Aujourd'hui, le pôle est organisé en syndicat mixte – serait-il la meilleure formule ?....

Il est composé de villes qui ont des richesses dont elles se sentent porteuses pour l'ensemble du territoire.

Il n'est pas maître d'ouvrage en tant que tel. Il a un rôle de facilitateur, pour mettre les gens ensemble, en système.

Il n'a pas de personnel aujourd'hui. Il a un budget de fonctionnement qui élève à 1M€.

Le pôle a un interlocuteur : la Région.

Le Pôle métropolitaine n'est pas une strate territoriale de plus

Il se positionne en interface entre

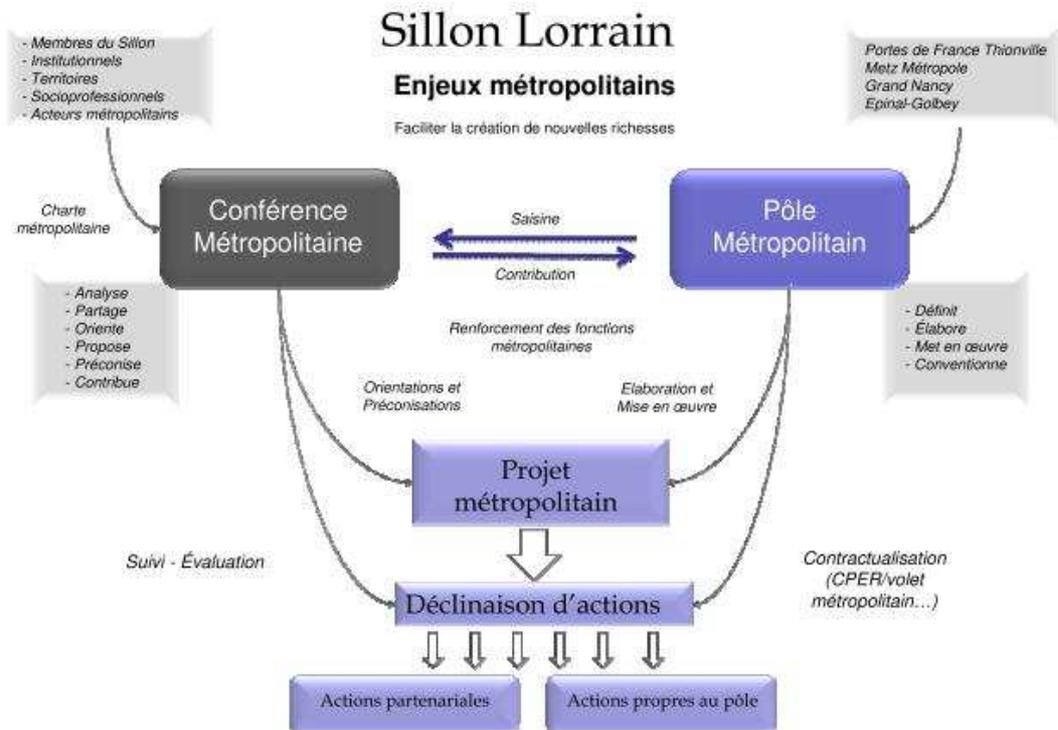
Intercommunal & Régional
Qualité de vie & Création de richesses
Urbain & Rural

Il participe à la clarification des compétences et à la cohérence de leur mise en œuvre

Il ouvre les territoires sur leur environnement par une approche fonctionnelle des politiques publiques

D'abord, apprendre à se connaître...

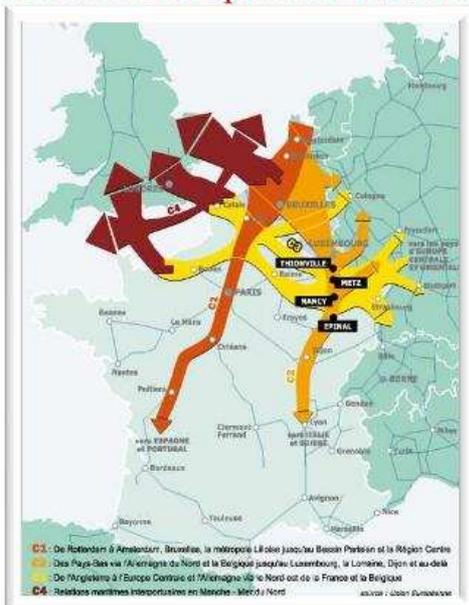
« La première des choses, c'est de dépasser les frontières administratives, apprendre à se connaître ». Aujourd'hui, le pôle est composé de 4 agglomérations, avec une présidence tournante tous les ans; ce n'est pas toujours facile ...



Quelle organisation ?

On travaille sur un certain nombre de thèmes avec 5 commissions thématiques, 2 groupes de travail. Tout ça marche si on a des fonctions et qu'on est accessible ; l'accessibilité n'est pas que physique. Elle est aussi humaine : l'information et sa circulation. Elle est également sociale : savoir qu'il y a un service, savoir en combien de temps on y a accès.

Une dimension métropolitaine transfrontalière



Euro corridors

L'appui des agences d'urbanisme est essentiel...

On a re-réfléchi à leur budget...

La conférence métropolitaine

L'association d'origine a été conservée pour être transformée en une Conférence métropolitaine, ouverte à l'ensemble des territoires et des acteurs socio-professionnels qui participent au développement du territoire (Chambres consulaires, Conseil Régional, Conseils Généraux, partenaires allemands ...). On organise 4 réunions par an, pour débattre et s'enrichir des idées, avoir des effets miroirs pour savoir si on était cohérent ou pas.

Nous avons aussi un Conseil d'Administration, une instance de concertation.

3. LE TÉMOIGNAGE DU « SILLON LORRAIN » Grand Nancy

Le Consensus politique...

Il faut noter qu'il y a un consensus politique. L'ensemble des thématiques abordées ne sont pas concurrentielles.

Les 3 objectifs :

1- faciliter la création de nouvelles sources de richesses

- maison de entrepreneuriat
- niches stratégiques
- approche transversale des filières
- métropole technopolitaine

2- consolider et dynamiser l'économie présentielle

- nouveaux services ...

3- attirer de nouvelles richesses

- attirer de nouvelles compétences (étudiants)
- favoriser l'accessibilité et la mobilité



4. LA SÉANCE D'ATELIER Interland

Comment peut-on rassembler, réunir la grande diversité de ce territoire ?

Une 1ère thématique croisée qui apparaît, celle de la multimodalité (fer-route, fleuve) pour bâtir un ensemble d'itinéraires. On s'appuie sur l'existant avec des pôles.

Une boucle, associée de réseaux secondaires permettrait de dessiner un schéma avec cette préfiguration d'une offre touristique.

Il s'agit de révéler tout le potentiel qui existe, qui, mis ensemble, crée de la richesse.

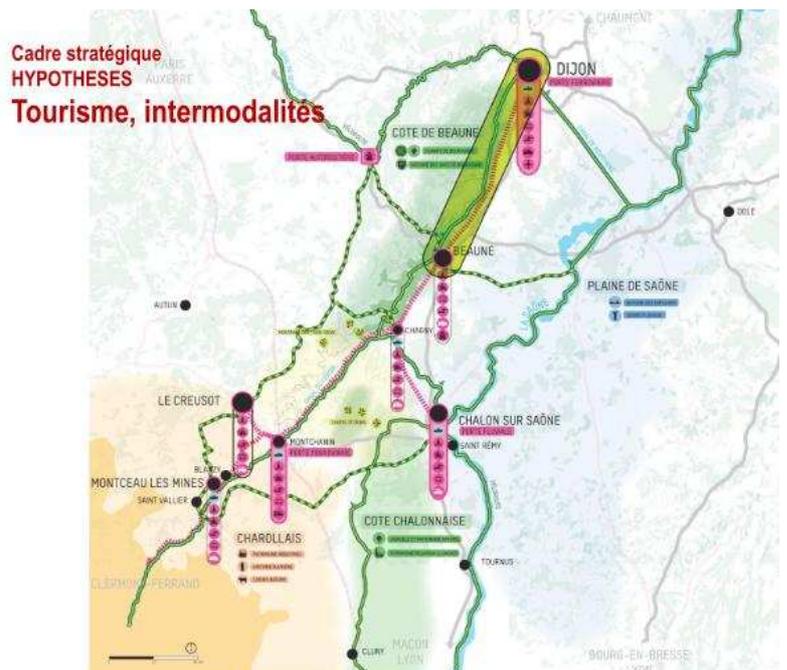
Cela intéresse les résidents du croissant, mais cela intéresse aussi une clientèle étrangère.

Réactions des élus :

- le gros « barreau » entre Dijon et Beaune : cela concerne tout le bassin !
- la recherche d'une identité « à tout prix »....
- la pertinence de « l'entrée touristique » pour faire émerger une coopération ?
- la présentation de l'INSEE a mentionné la violence de la crise : comment faire ensemble de la croissance à partir de cette approche ? il faut chercher de l'excellence ailleurs ?

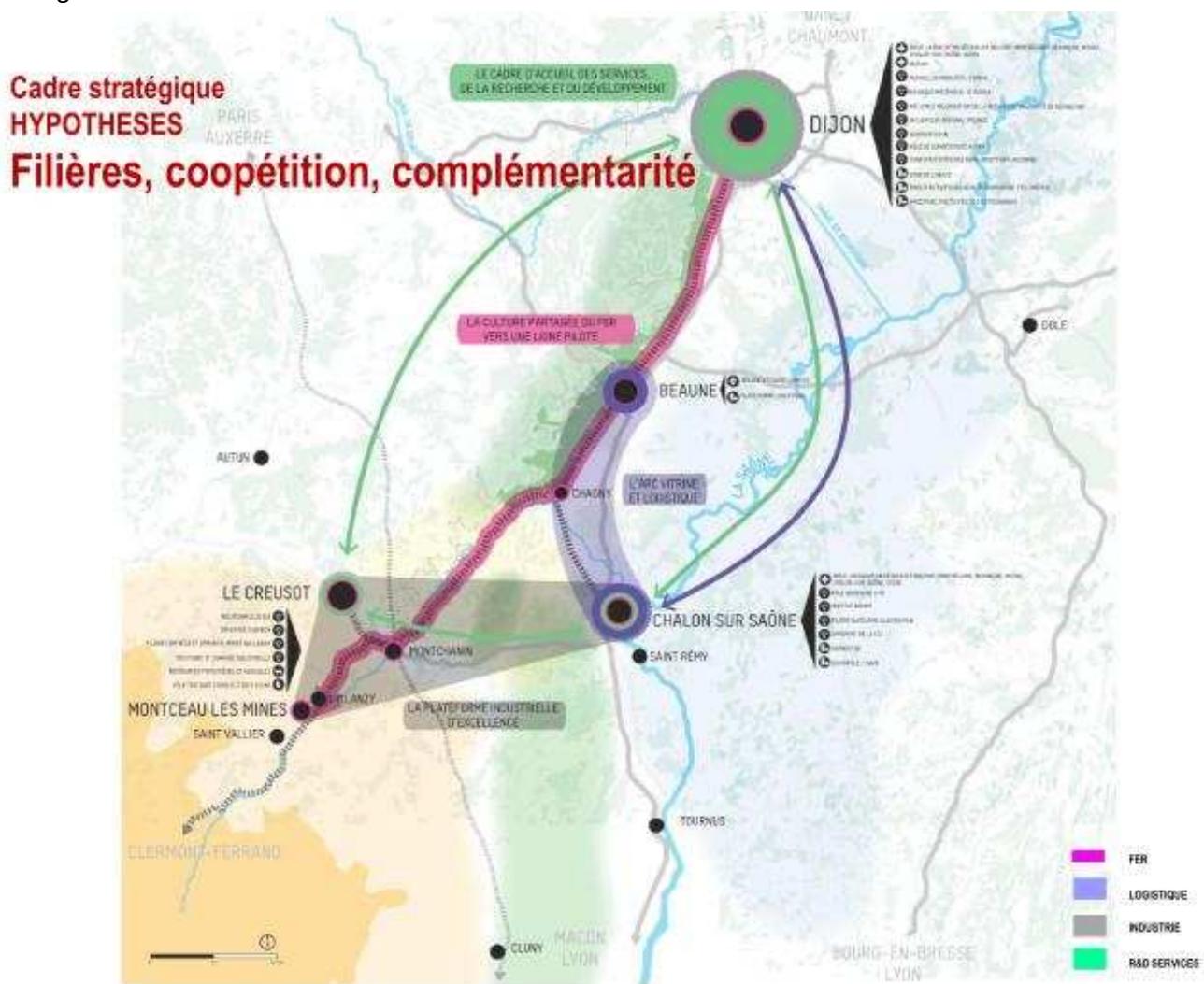
Interland

Le potentiel touristique-terroir est essentiel.



INterland

Si on définit la totalité du croissant comme un produit d'appel, ce n'est plus un produit d'appel. Ne pouvons nous trouver quelques leviers, avec un rayonnement qui dépasse le cadre régional?



A partir de là, on peut faire le lien avec les 5 thèmes présentés précédemment :

- **l'ouverture vers l'international** : lien avec les projets du territoire (venue d'une délégation chinoise sur l'agroalimentaire, climats et Unesco, des entreprises à rayonnement mondial présentes sur le territoire, des festivals)

- **le capital d'innovation**

- **la connectivité**

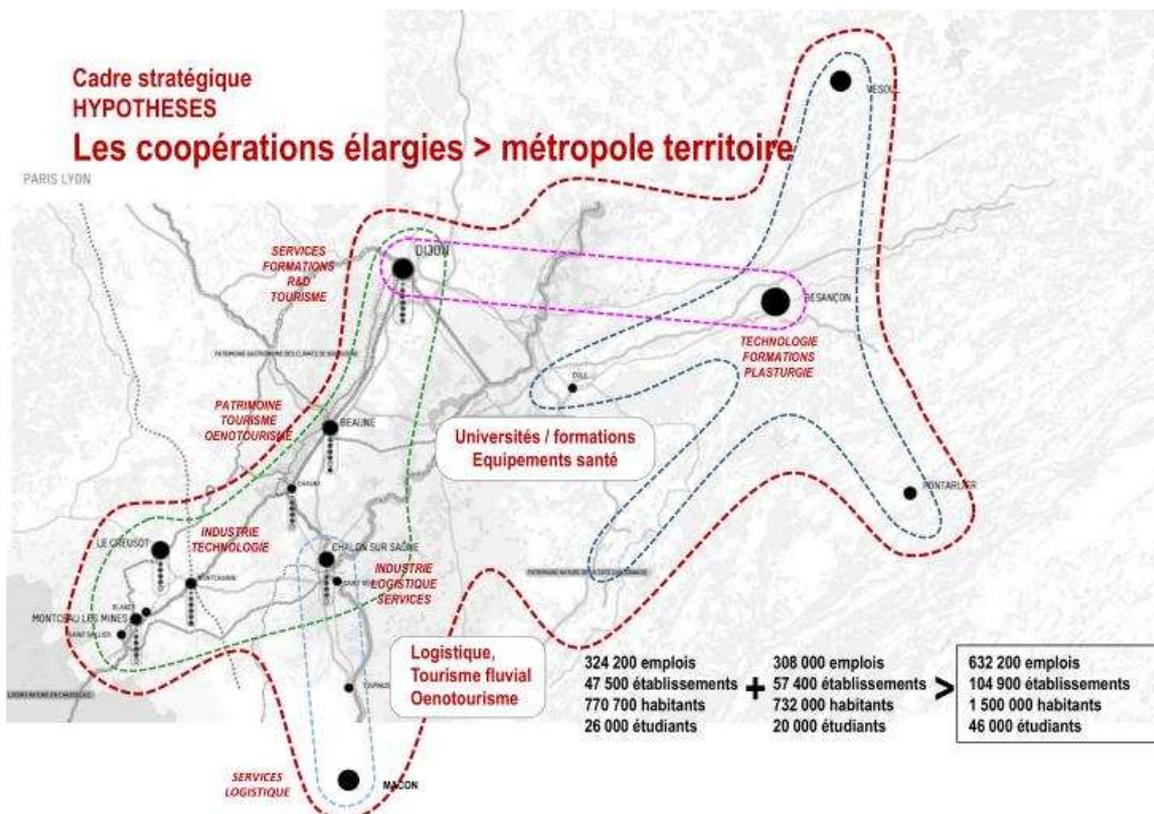
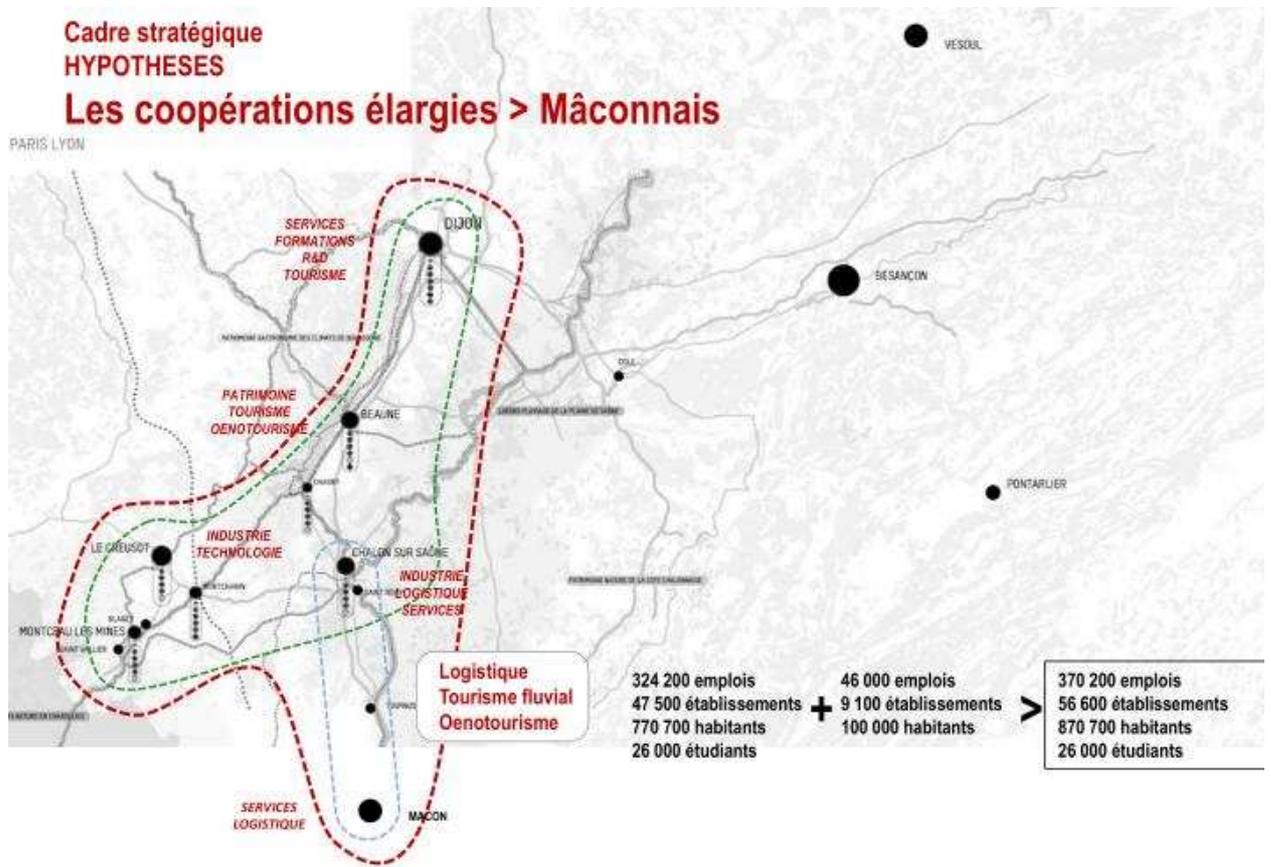
On ne créera pas de nouvelles infrastructures. La question, c'est comment on amène de la fluidité dans la mobilité pour améliorer le quotidien des habitants, y compris par la politique tarifaire, par la mobilité partagée ?

- **des systèmes de développement résilients**

Comment on peut travailler sur la thermique ? Comment faire le lien avec le tissu d'entreprises locales ?

- **l'accumulation**

Les hypothèses de coopération :



....On n'est pas naturellement en direction de l'Est.... Il y aura croissant fertile ou pas ?....
 Le sujet du croissant fertile est juste, par rapport à la tendance naturelle des villes moyennes de Bourgogne à s'unir contre Dijon. Cette approche qui prévaut depuis un certain temps permet de dépasser ce qu'on peut considérer comme une mauvaise approche ; ce qui ne veut pas dire s'enfermer sur nous-même....

....Le premier sujet du SRADT, c'est la métropolisation. On ne veut pas être qu'un apport de richesse, d'industrie et d'habitants....

....Faire fructifier cet arc urbain avec le rôle de capitale de Dijon. Pour nous, il s'agit d'éviter des conflits, qui nuiraient aux villes moyennes....

....Le SRADT a été l'occasion de réaffirmer le rôle de cet arc urbain. Ce qui manque, c'est la relation Dijon-Beaune. Le développement ne passera que par la reconnaissance des spécificités de chaque pôle, qu'elles soient industrielles, touristiques. Il faudrait avoir une carte avec des empilements à plusieurs niveaux. Après il y a les relations avec Lyon, Besançon....

....Faisons quelque chose qui ait de la souplesse et non de la rigidité : de l'industrie, du tourisme...

INterland

Qu'est-ce qui vous réunit sur du court terme ?

....Un arc urbain qui réunit l'ensemble des acteurs, c'est déjà un grand pas. Cela peut paraître anodin, mais c'est un grand pas : nous avons collectivement avancé. Après, on saura le traduire en déclinaisons sur le territoire....



...Le gouvernement a fait le choix de réduire la voilure des TGV et de privilégier les relations inter-cités. On devra assurer des continuités de mobilité. Le Sillon lorrain a raison de présenter des cartes avec des anamorphoses. C'est la compression de la carte temporelle qui est un élément de dynamisation.....

....Il y a une autre difficulté : on parle de Beaune - a un moment donné, il faudra savoir ce qui se passe. S'il faut se mettre d'accord sur des financements, il faudra se mettre d'accord....

INterland

On peut donner une représentation de cette complexité en superposant des strates, montrer aussi qu'il y a une lecture possible de cette complexité. Cela servira toujours pour fédérer. Après, le propre de l'Atelier des Territoires, c'est de rentrer dans une échelle un peu plus précise : à chaque fois, on retrouve la question de la mobilité, cela fédère.

....La question de la compression de la carte, c'est essentiel (créer des cadencements pour diminuer les distances physiques). Il faut passer du discours à l'acte : quelles compressions on fait ? Pour se connecter sur le TGV. Il n'y aura plus de financement TGV. Comment on utilise au mieux les portions existantes ? On milite pour que l'Europe fasse des priorités sur des liaisons qui ont du sens....

Sillon lorrain

On a une problématique de flux maintenant et non de stock. On a dans le sillon lorrain de l'accessibilité facile.

Élus :

Pierre PRIBETICH, vice-président du Grand Dijon

André BILLARDON, maire de Le Creusot

Jean-Clade LAGRANGE, président du CUCM, maire de Sanvignes-les-Mines

Alain MONNET, adjoint au maire du Montceau-les-Mines (pour M. Didier Mathus)

Services techniques des collectivités :

Armand THEVAUT, directeur général CUCM

Vincent TRAMOY, directeur général adjoint Grand Chalon

Anne-Michèle DONNET, directrice de l'agence d'urbanisme Sud Bourgogne

Véronique VACHER, Grand Dijon, responsable mission Prolog

Isabelle BAUMEL, directrice Urbanisme, CUCM

Béatrice ROSSIGNOL, économie des territoires, CUCM

Équipe-projet :

Franck HULLIARD, **Mathias ROUET**, **Mickaël ETHEVE** (Blézat Consulting), **Laurence ALLOIS** (Katalyse)

Grand Nancy / Sillon Lorrain

Vincent GROSS, DG délégué Grand Nancy

INSEE

David BRION

Services de l'État :**DREAL**

Corinne ETAIX, directrice, **Didier SOULAGE**, **Magdalena DURAND**, **Caroline BIGOT** (paysagiste conseil de l'Etat)

DRAC Bourgogne

Gaël TOURNEMOLLE

DDT 21 :

Jacky ROCHE, directeur adjoint, **Michel BURDIN**, **Max FORNERO**

DDT 71 :

Christian DUSSARAT, directeur, **Benoit LANGARD**, **Yannick Denis**, **Jérôme Josserand**, **Camille JULIEN** (paysagiste conseil de l'Etat)

CETE de Lyon :

Claire FAESSEL-VIROLLE, **Olivier BACHELARD**

